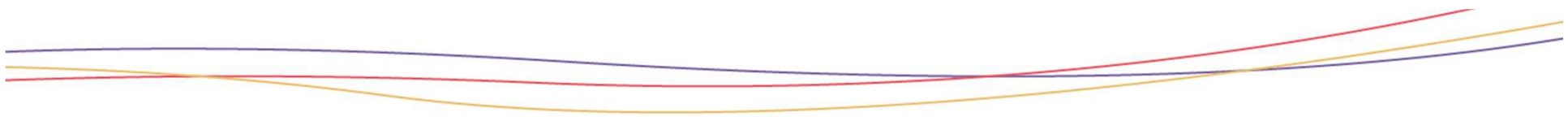


ADLF, Mulhouse 5-6 juin 2015

Informatisation des lactariums

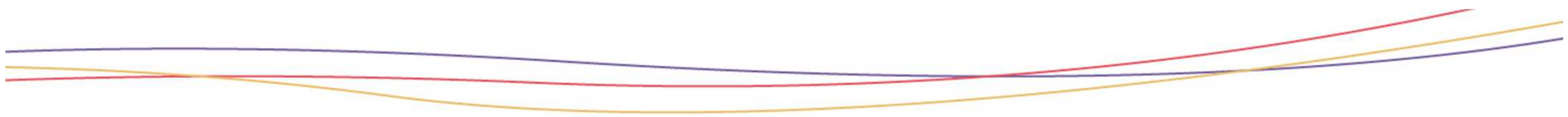


Sarah Toussaint, direction générale de l'offre de soins



Sommaire

- Cadre
- Enjeux
- Le Programme Hôpital Numérique
- Périmètre
- Gestion statut de la donneuse
- Gestion statut du lot
- Alertes à créer
- Fonctions transverses
- Gestion des accès et des profils



Le cahier des charges de l'informatisation des lactariums

Cadre

Dans le cadre de la circulaire N°DGOS/R1/2014/102 du 31 mars 2014 relative à la délégation des crédits du FMESPP au titre de l'année 2014, des financements ont été prévus afin **d'accompagner l'informatisation des lactariums à usage intérieur et extérieur.**

Cet accompagnement est **circonscrit aux lactariums à usage intérieur et extérieur** (18 établissements concernés). **Un financement de 72 000€ par établissement** est délégué pour :

- couvrir le coût d'achat du logiciel, ainsi que la prestation d'installation
- améliorer le logiciel existant en permettant par exemple l'interfaçage du logiciel avec le SIH de l'établissement

A ce titre, afin d'accompagner les établissements à lancer une procédure de marché publics, un cahier des charges type sera mis à disposition :

- Il s'agit d'un modèle avec un ensemble de briques fonctionnelles. Chaque établissement devra l'adapter par rapport à ses besoins mais aussi à la cartographie de ses applications existantes.
- **Les travaux ont été lancés depuis fin mars 2015. 2 groupes de travail avec des professionnels de lactariums ont déjà eu lieu.**



Les enjeux de l'informatisation des lactariums

Les enjeux du projet d'informatisation du Lactarium sont de :

- **d'amener le SI du Lactarium à un pallier de maturité** : garantir la bonne identité de la donneuse mais aussi du prématuré patient, prendre en compte le caractère critique du SI et assurer sa disponibilité, et garantir la confidentialité des données.
- **d'améliorer la qualité de la prise en charge du lait en garantissant la traçabilité**. L'objectif principal restant avant tout la distribution en toute sécurité d'un produit vital pour les prématurés.
- **d'automatiser des vérifications et les blocages** si des exigences critiques ne sont pas remplies.
- **d'améliorer l'efficacité en rationalisant le pilotage des activités et en diminuant l'entrée manuelle de données**.

Le programme Hôpital Numérique : une politique nationale

- Afin d'accompagner la **modernisation des systèmes d'information hospitaliers (SIH)**, levier majeur pour l'amélioration de l'organisation des soins et la meilleure prise en charge des patients, la direction générale de l'offre de soins (DGOS) a lancé fin novembre 2011 le programme Hôpital numérique qui s'applique à tous les ES.
- Il s'agit du plan stratégique de développement et de modernisation des SIH pour la période 2012-2017 bénéficiant d'une enveloppe de **400 M€**
- Ce programme vise à amener l'ensemble des établissements de santé français (publics, privés et ESPIC) à un palier de maturité de leur système d'information caractérisé par :
 - ✓ **Trois pré-requis indispensables pour assurer une prise en charge du patient en toute sécurité ;**
 - ✓ **Cinq domaines fonctionnels prioritaires** pour lesquels le programme définit **des exigences d'usage du SI.**

Trois pré-requis

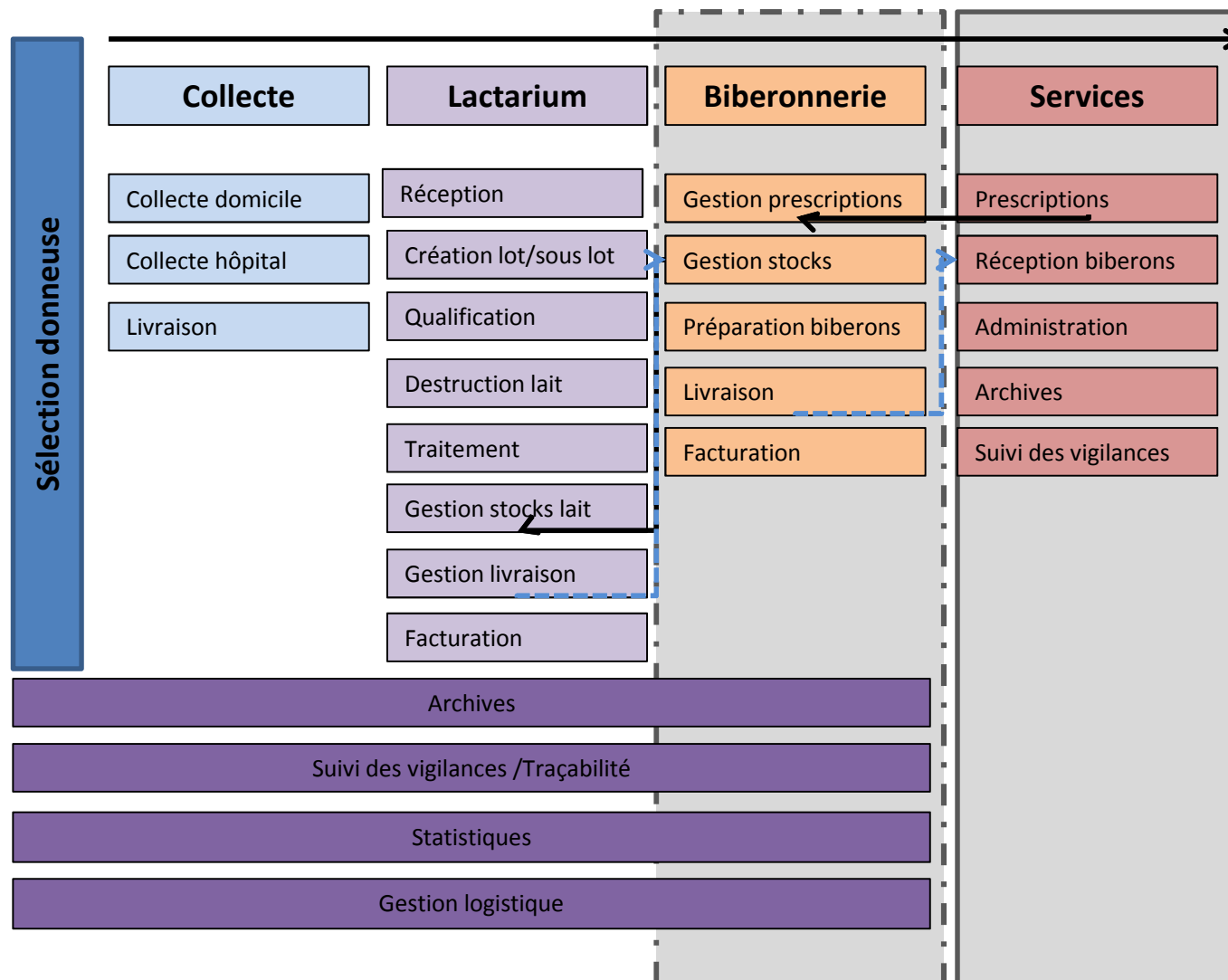
- P1. Identités / Mouvements
- P2. Fiabilité / Disponibilité
- P3. Confidentialité

Cinq domaines fonctionnels

- D1. Résultats d'imagerie, de biologie et d'anapath
- D2. Dossier patient informatisé et interopérable (DPII) et communication extérieure
- D3. Prescription électronique alimentant le plan de soins
- D4. Programmation des ressources et agenda du patient
- D5. Pilotage médico-économique

Direction générale de l'offre de soins

Le périmètre



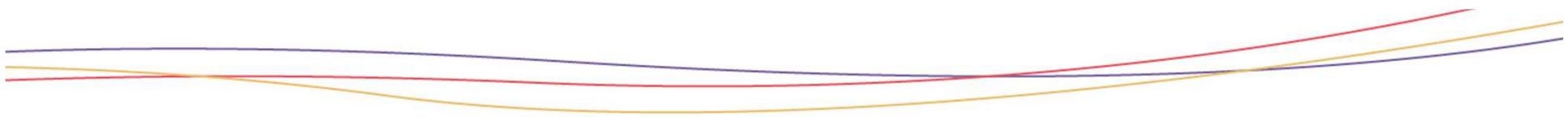


L'interfaçage avec les autres applications du SIH

Attention cette partie devra être adaptée aux besoins de l'établissement et aux briques applicatives déjà existantes.

- Interfaçage avec le logiciel de laboratoire de biologie
- Interfaçage avec le logiciel de gestion administrative du patient
- Interfaçage avec le dossier médical du patient
- Interfaçage avec la gestion des prescriptions et demandes d'examens
- Interfaçage avec le SI économique et financier
- Interfaçage avec le SI de pasteurisation : Enceintes de conservation, analyseur de lait, décongélateur
- Interfaçage avec le système de surveillance des températures

Dans le respect du prérequis 1 relatif aux identités et aux mouvements du programme hopital numérique, L'établissement accorde une grande attention à la gestion des identités au travers de son organisation et de son système d'information, et souhaite assurer la cohérence de la gestion des identités au sein des applications médicales, d'une part, et des mouvements des patients, d'autre part.

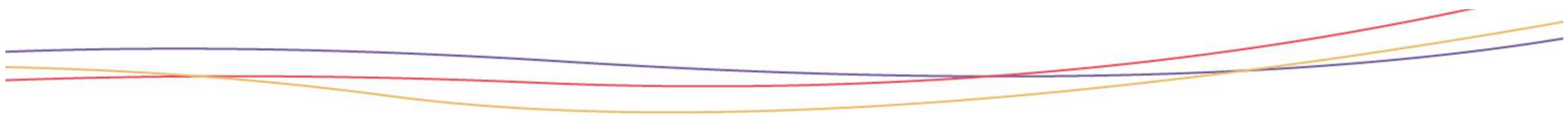


Donneuse

La gestion d'un statut

Le dossier de la donneuse doit permettre de gérer un statut :

1. Dossier en cours (en attente sérologie et autres pièces)
2. En attente de validation médicale
3. Donneuse active don personnalisé
 - a. personnalisé
 - b. exclusif
 - c. personnalisé et anonyme
4. Donneuse active don anonyme
5. A archiver
6. Archivé



Lot

La gestion d'un statut

Le système doit permettre de gérer un statut du lot :

1. Pasteurisation en quarantaine,
2. en stock,
3. à détruire,
4. don personnalisé en attente récupération,
5. don personnalisé à anonymiser

Alertes à créer (1/2)

Une alerte sur la date limite d'utilisation du lait cru congelé

- Dans l'attente de la pasteurisation, les flacons de lait cru congelés sont stockés. Le système doit permettre de gérer des alertes en fonction des stocks qui arrivent à la date limite d'utilisation du lait cru congelé (délai maximum entre le recueil et la pasteurisation défini selon les bonnes pratiques ANSM en vigueur).

Une alerte sur la date limite de consommation du lait pasteurisé

- Le système doit permettre de gérer des alertes en fonction des stocks qui arrivent à la date limite de consommation (délai maximum entre la pasteurisation et la consommation défini selon les bonnes pratiques ANSM en vigueur).

Alertes à créer (2/2)

Une alerte sur le volume de lait stocké (don personnalisé)

- Le système doit permettre également de gérer des alertes en fonction d'un volume de lait pasteurisé stocké par donneuse (dans le cas du don personnalisé). Si ce volume dépasse X litres (volume à définir par le lactarium), une alerte est faite afin de voir s'il est possible auprès de la donneuse de requalifier son lait en don anonyme ou bien d'arrêter la collecte de lait cru. Ainsi, une donneuse peut en même temps faire un don personnalisé et un don anonyme.

Une alerte sur le lait restant après la sortie d'un bébé (don personnalisé)

- Dans le cas des dons personnalisés, le système doit permettre de gérer des alertes sur un délai à définir à partir de la sortie du bébé et pour lesquels il reste du lait à date afin de prendre contact avec les parents et d'identifier avec eux la suite :
 - ✓ Récupération : le lait est stocké dans l'attente d'être récupéré
 - ✓ Don : les étiquettes sont rééditées afin d'être anonymisées
 - ✓ Jeté : dans le cas d'un lot personnalisé exclusif qui ne veut pas être récupéré par les parents.

Des alertes devront être définies sur la capacité à pasteuriser du lactarium et sur la capacité de stockage afin d'optimiser à la fois la pasteurisation et le stockage sans perte de lait.

Transversale(1/2)

Gestion des consommables

- Afin d'assurer une traçabilité complète, le système devra être capable d'enregistrer les données relatives aux consommables qui peuvent influencer la qualité et la sécurité du lait* (fournisseurs, numéro de lot, date de première mise en service du lot....) et de les relier à un lot de lait maternel préparé.

Requêtes et statistiques

- L'outil permettra de récupérer des indices d'activité sur l'ensemble du processus de la gestion du lait ainsi que des listes (biberons, lots, donneuses....)
- Un module d'exécution de requête simple devra être mis à disposition des utilisateurs.
- Des requêtes pré-paramétrées devront également être mises à disposition. Elles devront permettre de transmettre les données facilement à certains organismes /institutions : ARS, ...
→ ex Fichesup

Archivage

- L'archivage des dossiers pourra se faire faire manuellement ou automatiquement.
- Ainsi, tous les dossiers dont la donneuse n'a pas donné de lait cru depuis X semaines alors ils pourront être archivés.
- Le dossier d'une donneuse pourra être réactivé (nouveau don de la donneuse suite à une nouvelle grossesse).

Transversale(2/2)

Traçabilité / gestion des vigilances

- Le système doit **permettre de gérer la traçabilité ascendante et descendante** : des biberons à la donneuse et vice-versa
- Depuis l'identité d'une mère donneuse, retrouver les lots constitués avec son lait et les hôpitaux auxquels ils ont été distribués jusqu'à la délivrance des biberons.
- A partir d'un n° de lot retrouver la ou les mères qui l'ont constitué, les résultats bactériologiques de ce lot et la sérologie des mères.
- A partir d'un n° de biberon, retrouver les lots qui l'ont constitué.
- Avoir un suivi des étiquettes du don à la constitution de sous-lots, lots jusqu'aux biberons
- Depuis l'identité d'un utilisateur, retrouver les lots et les hôpitaux auxquels ils ont été distribués.
- A partir d'un n° de lot retrouver les professionnels qui sont intervenus
- Le système doit permettre également de tracer la gestion des accès des utilisateurs du système ainsi que les opérations effectuées
- Permettre une traçabilité par dossier de donneuse : avoir un suivi exhaustif des actions des utilisateurs. Ces éléments ne seront accessibles seulement aux administrateurs
- Le système devra respecter le pré-requis relatif à la confidentialité
- Le système doit disposer de systèmes d'authentification individuelle, de traçabilité et de gestion des contrôles d'accès.

Gestion des accès et profils

Des accès devront être spécifiques selon les différents profils utilisateurs définis :

1. Administrateur
2. Médecin référent
3. Utilisateur
4. Lecture seule

- Selon chaque profil utilisateur, des fonctions ou groupes de fonctions seront accessibles ou non.

- Selon chaque profil utilisateur, des droits de lecture et /ou d'écriture seront donnés.

→ Une matrice d'habilitation devra être proposée.

- L'administration du système devra être pour partie faite par les référents désignés comme référent.

Les administrateurs devront notamment :

- ✓ Paramétrer des champs de saisie (ajout, suppression, modification) et des listes / menus déroulants
- ✓ Créer, modifier, supprimer des requêtes, modèles de courrier,....